

L'article qui suit prolonge celui consacré à la répudiation de la dette que l'on peut trouver sur le site de *Carré rouge* depuis juin 2010, ainsi que l'article publié dans le n° 7 de *Contretemps* en août. Il est centré sur la situation dans les pays de la zone euro. Je renvoie aux articles de Catherine Samary sur la situation des pays baltes et balkaniques (voir *Inprecor*, n° 566, octobre 2010). (<http://www.contretemps.eu/auteurs/catherine-samary>).

La dette publique, question névralgique de la lutte des classes en Europe

Le champ de la crise économique et financière mondiale est un système planétaire très hiérarchisé et fortement différencié. Depuis son début en août 2007, le déroulement de la crise ne s'est pas fait au même rythme d'un continent à l'autre, ni même entre pays voisins. Elle n'a pas toujours frappé les mêmes secteurs de l'économie et elle a pris des formes spécifiques qui ont varié d'un ensemble de pays à l'autre. Dans le cas de l'Europe, l'une de ses expressions majeures est celle de crises bancaires, présentées comme crises d'endettement des États. Ce serait aux citoyens ordinaires de chaque pays d'en payer la facture en acceptant des politiques d'austérité qui sont autant d'agressions majeures contre les conditions de travail et d'existence des salariés, des retraités

et des jeunes.

Aucun pays en Europe n'échappe au processus de centralisation de l'affrontement social et de clarification des termes de son enjeu. Partout le binôme banques-gouvernement s'auto-désigne malgré lui comme l'ennemi auquel les salariés et les jeunes sont confrontés. Cela a une grande portée. Sous le titre, « Crise de la dette : la zone euro n'est pas l'Amérique latine » [1], l'économiste Daniel Cohen esquisse les contours d'une situation où « les marchés en s'inquiétant que la médecine (les plans d'austérité) soit trop amère et rejetée par les populations » finissent, en augmentant sans cesse leurs taux d'intérêt, par pousser un pays de la zone euro au

1- *Le Monde*, 25 novembre 2010, page 17.

défaut de paiement. Il écrit « Une mise en défaut créerait une onde de choc très importante, un risque systémique pour toute la zone. Le système bancaire et financier en serait ébranlé ». En un mot, on se retrouverait dans une situation du type de celle de la faillite de Lehmann en septembre 2008, mais avec la Banque centrale européenne (BCE) et non la Fed à la manœuvre, et avec beaucoup de cartouches brûlées.

Sous des formes de mobilisation particulières et sous l'impulsion initiale de secteurs qui diffèrent de pays à pays, on commence à voir des affrontements d'un type qu'on n'avait pas vu depuis un certain temps. Partout une réflexion politique nouvelle débute. L'un des enjeux est que les militants contribuent à la nourrir d'une perspective unificatrice, qui casse le cadre national dans lequel les luttes et encore une bonne partie des débats sont enfermés. Le caractère proprement européen de la crise des banques et de la dette, le rôle joué par la BCE et la désagrégation politique de « l'Europe » créent l'obligation pour ceux qui ont défendu la perspective des États-Unis socialistes et démocratiques d'Europe de commencer à en ré-expliciter l'actualité.

LA PLACE SPÉCIFIQUE DES BANQUES ET DU CAPITAL FICTIF DANS CETTE CRISE

La crise est entrée dans sa quatrième année. Sa progression a pris le plus souvent la forme particulière de soubresauts dans la sphère financière, ainsi que de crises sur les marchés de biens alimentaires ou de matières premières provoquées par la spéculation. La crise mondiale a connu entre septembre 2008 et juin 2009 une phase de diffusion internationale ra-

pide marquée par des processus d'homogénéisation opérant tant par les canaux de la mondialisation financière que par le biais du commerce mondial, qui a reculé fortement pendant plusieurs mois. La phase passagère de coordination politique et financière entre banques centrales et entre gouvernements, qui a eu lieu au cours de cette période, a eu comme principal objectif de contrecarrer la menace pressante de crise financière systémique. Le mot d'ordre des fondés de pouvoir de l'ordre capitaliste mondial a été « sauvons les banques ». Pour que les enjeux soient pleinement compris, rappelons qu'aujourd'hui ce sont des immenses conglomérats financiers dans lesquels les activités de guichet et le crédit commercial sont une très petite partie des activités et sources de profit, et dans le cas du crédit aux petites et moyennes entreprises (qui n'ont pas accès aux marchés de capitaux) une partie à très faible rentabilité qui les intéresse peu.

Pour l'instant, les gouvernements et les banques centrales paraissent avoir atteint cet objectif. Ils ont contenu en 2008 le début de crise financière systémique qui aurait ravagé la finance mondiale. À cette étape, la crise n'a pas réduit le pouvoir social et politique des conglomérats financiers et des fonds de placement. Bien au contraire. Dans la mesure limitée où il y a eu une destruction de capital fictif, moyennant la dévalorisation de titres ou l'effacement total de certaines catégories de créances, celle-ci s'est faite surtout aux dépens des salariés. Dans les pays anglo-saxons qui ont des systèmes de retraite par capitalisation (faits de sommes qui proviennent majoritairement d'une épargne salariale, car les entreprises ont mis fin aux systèmes dans lesquels les employeurs cotisaient) [2],

les travailleurs ont subi le poids de la destruction de capital fictif en qualité de retraités. Ils l'ont subi aussi comme propriétaires hypothéqués expulsés de leur maison. Dans ces pays, notamment aux États-Unis, le capital et l'État ont infligé aux travailleurs une double, voire une triple peine, le licenciement, la fonte de leurs droits à pension et la perte de leur logement (c'est ce que de bons films ont montré, *Cleveland contre Wall Street* et maintenant *Inside Job*). Pour le capital et l'État, la tâche maintenant est de tenter de faire un pas de plus et de faire peser le poids de la crise partout par le biais de la dette publique. C'est en tant que « citoyens » qu'ils veulent frapper les travailleurs, des citoyens qu'on voudrait passifs, des contribuables incapables d'échapper à l'impôt, des salariés bénéficiant encore dans des pays importants de systèmes de protection sociale, des gens encore en partie des usagers de services publics, même si on les transforme à vitesse grand V en « clients ».

COMMENT EXPLIQUER QUE LA FINANCE NOURRISSÉ LA CRISE À UN TEL POINT ?

Le pouvoir politique et social inentamé et même accru de la finance ne signifie pas pour autant que la finance soit en bonne santé. Pour cela il faudrait que le capitalisme mondial ait résorbé la suraccumulation de capital et la surproduction de marchandises de toutes sortes, au premier chef les logements dans les pays qui ont été emportés par la spéculation immobili-

2- Voir à ce sujet le chapitre du livre très documenté de Catherine Sauviat et Laurence Lizé, *La crise du modèle social américain*, Presses universitaires de Rennes, 2010.

lière. Or on en est loin, très loin. La finance est pour l'instant forte politiquement. Mais sa dépendance à l'égard du bouclage effectif, à très grande échelle, du cycle de valorisation du capital dans la production en font un géant aux pieds d'argile, d'autant plus inconséquent dans son comportement et dangereux socialement qu'il est vulnérable.

Derrière le mot *finance* se logent deux formes de capital fictif [3]. Fictif parce que ne représentant au mieux que le *souvenir* d'un investissement passé ; fictif parce que totalement tributaire d'un niveau d'activité économique (la production, l'emploi et la demande) que ses ponctions contribuent à déprimer. Le capital de placement financier (les fonds de pension, Sicav, Hedge funds) a entre les mains et gère des titres (bons du Trésor, obligations d'entreprises et actions) qui ne sont que des *droits de tirage* sur une plus value qui, avant d'être appropriée, ponctionnée, doit avoir été produite. Chose qui se fait nettement plus difficilement dans une récession dans laquelle une fraction du capital constant (les usines) est mise en sommeil ou envoyée au rebut, et une partie des salariés (le capital variable, source de la plus value) ont été mis au chômage. De son côté, l'autre grande forme de capital fictif qu'est le capital de crédit, logé dans les banques, tire ses fabuleux profits en offrant des prêts dont le montage résulte presque exclusivement de

sommes d'argent que les banques fabriquent elles-mêmes. Ici encore le paiement des intérêts et le remboursement du principal dépendent totalement du niveau de la production et de l'emploi. Le profit des banques vient en partage des profits industriels ou, comme dans le cas du crédit hypothécaire et du crédit à la consommation, en ponction sur les salaires. L'ingénierie financière la plus miraculeuse peut au mieux échelonner les ponctions dans le temps et retarder le moment où c'est l'état de l'économie et le niveau de l'emploi et des salaires qui déterminent si les intérêts seront payés et les remboursements effectués. Ici encore, cela devient de plus en plus difficile une fois qu'une crise débute et cela ne se résout pas, même si la crise finit par être contenue.

C'est ainsi qu'il y a eu de façon contradictoire, depuis 2008, un renforcement du pouvoir politique et social de la finance alors que la « substance », dont se nourrit le capital fictif, géré par les conglomérats financiers, se rétrécissait fortement, en particulier dans les parties du monde le plus directement sous leur contrôle (les États-Unis et leurs pays satellites, et l'Union européenne et les siens). Alors aussi que les mécanismes fondamentaux qui ont conduit à la crise mondiale, y compris certaines de ses causes immédiatement et spécifiquement financières, demeureraient intacts. Le fétichisme de l'argent mis en évidence par Marx (l'argent qui produit de l'argent aussi régulièrement que « le poirier porte des poires », sans que ceux qui le possèdent ou qui en ont la gestion aient à se préoccuper de l'organisation de la production) se déploie sur des marchés financiers interconnectés mondialement. La rage d'accumuler [4] n'est pas moindre chez les dirigeants des

conglomérats financiers qu'elle ne l'était au 19^e siècle chez les industriels de Manchester. La différence, *qualitative*, est que cette rage (ce qu'on nomme la « cupidité » des financiers lorsque les choses tournent mal et qu'il faut désigner des coupables) porte sur des actifs fictifs et sur le fait qu'elle s'appuie aujourd'hui sur l'informatique et les mathématiques de type particulier auxquelles la finance fait appel. Cela contribue à accroître encore l'illusion que l'argent engendre de l'argent grâce au miracle des « innovations financières ». Ce n'est pas seulement le corps social qui est prisonnier du « *fétiche automate (de la) valeur qui se met en valeur elle-même, de l'argent engendrant de l'argent* » [5], ce sont les dirigeants et les opérateurs (les traders) de la finance. Ce n'est pas une fois par an lors que le poirier doit rendre (la « tonte des dividendes » des romans du 19^e siècle). C'est pratiquement *dans l'instant*.

FORMES ET CONDITIONS

PERMISSIVES

DIFFÉRENCIÉES

DE L'ACTION

PRO-CYCLIQUE

DE LA FINANCE

AUX ÉTATS-UNIS

ET EN EUROPE

Passé le bref choc de septembre-octobre 2008 et une fois assurés de bénéficier de l'appui absolu des gouvernements, les conglomérats financiers ont voulu renouer le plus vite possible avec les profits. Ceux qui étaient

3- La théorie du capital fictif est présentée par Marx dans le livre III du *Capital* dans la partie consacrée au « partage du profit entre intérêt et profit d'entreprise ». J'en ai fait une présentation détaillée dans mon chapitre du livre collectif du Séminaire d'Études marxistes, *La finance capitaliste*, Actuel Marx Confrontations, PUF, Paris, 2006.

4- Marx, *Le Capital*, Livre I, chapitre XXIV.III. « Accumulez, accumulez ! C'est la loi et les prophètes »

5- Marx, *Le Capital*, Livre III, chapitre XXIV.

très fortement implantés mondialement ont bénéficié de la stabilisation et du retour à la « croissance » des grands pays dits « émergents ». Dans leurs propres pays et zones économiques, les conglomérats se sont disposés de deux façons pour restaurer leur profitabilité alors que le reste de l'économie était en stagnation, si ce n'est en récession. Chaque groupe qui le pouvait a cherché à dévier les pertes les plus graves sur les plus faibles, ou tout simplement les plus vulnérables, les plus exposés à des problèmes de liquidité à un moment critique. C'est le jeu auquel les Goldman Sachs et autres Stanley Morgan excellent, le jeu où plus on a d'hommes à soi au cœur du pouvoir d'État, mieux on se porte (c'est une des pistes explorées avec grand succès par le film *Inside Job*). Mais l'essentiel a été la mise en œuvre à l'égard des débiteurs de politiques que les économistes désignent comme « pro-cycliques ». La configuration et le niveau de dégât de ces politiques ont dépendu (et vont dépendre plus que jamais) de la position des pays dans la hiérarchie politique et financière mondiale, notamment sur le plan de la monnaie. Distinguons ici les situations états-unienne et européenne.

Aux États-Unis, l'action pro-cyclique des conglomérats financiers a pris la forme du refus de rééchelonner les dettes hypothécaires et de positionner les lobbies de Wall Street au Congrès de façon à ce que l'État fédéral ne puisse pas agir sur cette question (sauver les banques, oui, sauver les propriétaires hypothéqués non). Par l'intermédiaire de leurs filiales ou de banques hypothécaires satellites, les conglomérats ont mené des saisies immobilières à vaste échelle. Ces saisies ont eu comme résultat de faire chuter les prix immobiliers encore

plus, et d'accroître le coût et les obstacles à la mobilité des salariés, dans une économie dont le bon fonctionnement a en partie dépendu de cette mobilité. Les effets pro-cycliques sont devenus si apparents que tout récemment, les banques, talonnées aussi par des procédures judiciaires pour rédaction imprécise des contrats de prêt, ont décidé de ralentir le rythme des saisies. On trouvera dans l'article de Louis Gill dans ce même numéro les raisons pour lesquelles les États-Unis ne sont pas retombés en récession ouverte. Certains économistes américains craignent que la dette de la Californie et d'autres États ou de grandes municipalités ne représente un nouveau risque financier systémique, mais aussi que les coupes budgétaires réalisées par ces entités aggravent la récession qui ne dit pas son nom.

Au premier rang des moyens mis en œuvre pour contrecarrer ces processus par les États-Unis, il y a le « *quantitative easing* » de la Fed. Il s'agit d'un euphémisme servant à désigner le recours à la planche à billets, dont la condition permissive *sine qua non* sont le dollar comme « monnaie du monde » et le « seigneurage monétaire » planétaire exercé par les États-Unis. Cette « monnaie du monde » est une fausse monnaie, un peu comme les assignats l'étaient au moment de la Révolution française, à la différence qu'alors le retour à une monnaie gagée sur l'or pouvait se faire rapidement, alors que pour l'instant, tous les pays sont forcés d'accepter la dévalorisation du dollar, même s'ils rechignent de plus en plus. Le dollar est une monnaie internationale dont les fondements sont branlants et que la politique monétaire américaine ne fait qu'affaiblir, mais c'est une monnaie qui tient toujours pour l'instant, permettant aux États-Unis de mener

une politique qui leur est unique. Rien de tel pour l'euro qui n'a jamais atteint le statut de monnaie de réserve internationale, qui subit sans moyen de réaction les contrecoups des politiques de change des autres détenteurs de monnaies importantes et dont la capacité à servir même de moyen de circulation entre les pays membres de la zone euro est devenue problématique.

LE BINOME BANQUES- GOUVERNEMENT AUQUEL LES SALARIÉS FONT FACE EN EUROPE

En Europe et en particulier dans la zone euro (le *Euroland* du jargon financier), les grandes banques dites « universelles » (qui sont la forme de conglomérat financier propre à l'Europe continentale) ont suivi une voie différente pour retrouver de hauts niveaux de rentabilité. Les effets en sont encore plus fortement pro-cycliques, d'autant qu'ils s'exercent sans le contrepoids que représentent, aux États-Unis, l'existence d'un gouvernement Fédéral, d'une banque centrale au mandat aussi large et aux moyens aussi importants que la Fed, et le dollar. La voie européenne de retour aux profits financiers des banques combine la spéculation sur les marchés des titres de la dette publique, la pression sur des gouvernements donnés (l'Irlande depuis deux ans, et à un degré pour l'instant moindre, l'Espagne) pour qu'ils garantissent les dettes privées et les inscrivent au passif de l'État, la pression enfin sur tous les gouvernements de l'UE pour qu'ils « réduisent la dette » au moyen de fortes coupes budgétaires et qu'ils accélèrent la destruction des systèmes de protection sociale.

Vu de leur côté, pour la finance et les

gouvernements européens, le chemin de croix qu'ils entendent imposer à leurs citoyens, salariés, retraités et jeunes, n'est pas une voie semée de roses. La finance est contrainte de montrer que c'est elle qui oriente les politiques gouvernementales quand elle ne les dicte pas dans le détail, par l'intermédiaire de la BCE et du FMI, hier à Athènes, aujourd'hui à Dublin. La présence maintenant quasi permanente du FMI en Europe n'est pas une question secondaire. Elle annonce que les citoyens des pays européens vont subir le même traitement que ceux des pays d'Amérique latine. Le « fétiche automate » commence à avoir un visage. Nous sommes entrés de nouveau dans une phase de la lutte des classes où l'attention et la réflexion des salariés et de parties de la jeunesse doivent obligatoirement se focaliser sur le binôme gouvernements/banques. De longues années d'euphorie financière ont ôté toute retenue à la haute bourgeoisie et à tous les parvenus de la finance et de la politique sur le plan de l'exposition de la richesse et de la corruption. En France, il faut remonter aux années 1930 pour voir la collusion entre l'État et la finance s'étaler au grand jour comme depuis les années 2000. Ce que les journalistes ont maintenant décidé de révéler à propos de l'Irlande montre que cela vaut aussi pour beaucoup d'autres pays européens. Même dans les pays où les salariés, les lycéens et les étudiants n'ont encore ni engagé le combat directement comme ils l'ont fait en Grèce, ni encore commencé à préparer les conditions de l'affrontement, comme en France mais aussi sous des formes spécifiques en Allemagne et au Royaume-Uni, cette situation est grosse de révolte sociale et de crise politique. Elle l'est d'autant à ce dernier égard que le système financier

européen a de grandes vulnérabilités propres.

DERRIERE LES DETTES

PUBLIQUES,

LA VULNÉRABILITÉ

PARTICULIERE DU

SYSTEME FINANCIER

EUROPÉEN

La vulnérabilité spécifique du système financier européen est de deux ordres. D'un côté, la fragilité intrinsèque des banques du continent. De l'autre les déficiences extrêmes de la « construction européenne » née de l'Acte unique de 1986, du traité de Maastricht et des traités qui ont suivi, les contradictions de l'euro et de la BCE en étant les émanations.

Commençons par les banques. Les grandes banques des pays de la zone euro ont cette forme de conglomerat que l'on dit « banque universelle », dont le modèle est allemand. Ce sont des sociétés financières qui regroupent les activités dites de banque commerciale et celles de « banque d'investissement », c'est-à-dire de placement financier. Elles sont cotées en bourse (dans le cas français elles représentent environ un tiers de la capitalisation totale du CAC40) et sont soumises au pouvoir actionnarial des autres variétés de fonds de placement financier (fonds de pension et Hedge Funds), notamment anglo-saxons (45 % du CAC40). Les banques universelles européennes n'ont pas la dimension et encore moins l'emprise mondiale (le *Global Reach*) de groupes étasuniens comme Citigroup ou Bank of America. Elles n'ont pas non plus la force financière des groupes spécialisés dans le placement financier (Investment Banks) de Wall Street. Elles ne bénéficient pas de

l'existence à leurs côtés de puissants fonds de pension dont elles pourraient faire travailler l'argent. À quelques exceptions près (les Pays-Bas et l'Irlande), les systèmes de retraite européens sont par répartition, soit de « type suédois », soit de « salaire socialisé » [6], dont la cotisation sociale française est l'exemple le plus radical (voir dans ce numéro les propos de Bernard Friot). Cela oblige les banques européennes à emprunter des liquidités en dollars à des pays à excédents commerciaux transitant par Wall Street, et à recourir aux facilités de prêts interbancaires de la City. Avec l'exception partielle de la Deutsche Bank, qui est présente dans soixante-douze pays, elles n'ont pas une implantation véritablement mondiale. Mais la Deutsche Bank n'est pas représentative du système bancaire allemand qui est fait de banques régionales moyennes dont les comptes sont minés encore de titres *subprime*. Même chose pour le groupe Banco Santander Centra Hispano, mastodonte espagnol au sein d'un système fait de caisses d'épargne régionales. L'aire d'opération des banques universelles européennes est concentrée en Europe (la libéralisation financière des pays dits en transition des Balkans et de la mer Baltique a élargi cet espace et leur a offert en 2004-2008 de nouvelles proies) et pour les plus grandes et les plus anciennes dans des pays appartenant aux anciennes zones d'influence coloniale. Dans les années 2000, les grandes banques européennes, dont les banques françaises, ont assis leur rentabilité sur des flux d'intérêts sur des prêts, à par-

6- Les différences entre les deux systèmes sont exposées par Bernard Friot, *L'enjeu des retraites*, La Dispute, Paris, 2010. *Puissance du salariat, Emploi et protection sociale à la française*, La Dispute, Paris, 1998.

tir desquels elles ont pu développer leurs opérations spéculatives dans les salles de marché. Les flux d'intérêt ont été construits sur le financement des déficits budgétaires, dont l'origine se trouve dans des politiques fiscales qui ont aussi profité aux banques en tant qu'entreprises, ainsi que sur le financement et surtout le refinancement du crédit hypothécaire, notamment dans les pays où la spéculation immobilière a ensuite pris la forme de bulles. Les créances douteuses auxquelles les banques universelles européennes sont exposées sont des créances privées au moins autant que des titres de la dette publique menacés de défaut de paiement. Un document de Morgan Stanley cité sur le blog du *Financial Times* le 18 novembre chiffre les sommes engagées sous forme de prêts, soit aux États (les dettes souveraines), soit au secteur privé. Le Crédit Agricole arrive en tête d'un classement de 21 banques européennes, avec une exposition de 35 milliards d'euros, dont un peu plus de 3 milliards d'euros de dette souveraine, soit 123 % de son actif net. Dans le cas de la banque en deuxième position, Dexia, exposée sur 119 % de son actif, ce sont les dettes publiques qui dominent (75 % du total). Les autres banques françaises citées, Société Générale, BNP Paribas et Natixis ont respectivement des taux d'exposition de 29 %, 19 % et 10 % de leur actif.

QUELQUES TRAITS PARTICULIERS DE LA SITUATION IRLANDAISE

En parlant des créances douteuses d'origine privée auxquelles les banques européennes sont exposées on en arrive à l'Irlande. S'agissant de

la Grèce, en mai et juin dernier tout a été fait pour cacher le fond de l'affaire, à savoir que ce qui était en jeu était la situation de surexposition de banques, notamment françaises et allemandes, c'est-à-dire la détention dans leurs portefeuilles de bons du Trésor grecs en grande quantité. La possession de ces titres donnait lieu à un flux d'intérêt important en raison du taux de plus en plus élevé que la Grèce a été contrainte de payer à mesure que la spéculation s'est accrue et que les « ratings » des agences de notation se sont dégradés. L'inconvénient était que plus les taux augmentaient, plus la capacité effective de l'État grec à assurer le service de la dette publique devenait problématique. Il a donc fallu monter un scénario pour obliger le gouvernement grec à mettre en œuvre une politique d'austérité draconienne destinée à éloigner le spectre d'une situation où le service de la dette ne pourrait plus être assuré (situation dite de défaillance publique). Il s'avère aujourd'hui que la potion administrée à la population grecque par le BCE, le FMI et les instances de l'Union européenne a eu pour effet une si forte chute de l'emploi, de la demande et de l'activité économique que le service de la dette publique grecque sera encore difficile à assurer dans les mois et années à venir. La dette de la Grèce avait une autre spécificité. En raison de la nature des dépenses publiques à l'origine la dette (notamment des dépenses militaires très élevées) et des relations politiques extérieures du pays, la dette grecque avait (et a toujours) des traits la rapprochant de la dette de pas mal de pays du Tiers monde.

Le cas de l'Irlande est différent. Une dette très élevée des banques locales a été transformée en dette publique. Il y a quatre ans on parlait du « Tigre

celtique ». Le pays a connu une croissance très élevée fondée sur sa position de plateforme d'assemblage et de vente vers le marché unique de l'UE pour les multinationales états-uniennes et japonaises. Pour obtenir le succès du *Oui* au référendum, l'UE a accordé à l'Irlande le droit de continuer à interdire l'avortement et à imposer les entreprises au taux de 12,5 %, c'est-à-dire de pratiquer le dumping fiscal en toute légalité. Cette prospérité factice a impulsé une croissance domestique entièrement fondée sur l'immobilier et le tourisme, avec un financement basé sur la titrisation des créances et des lignes de refinancement auprès des banques hors du pays. Le bond spectaculaire du déficit budgétaire (on est passé d'un excédent de 2,9 % en 2006 à un déficit de 32 % en 2010...) est dû presque entièrement à des interventions publiques sur le modèle américain pour sauver de la faillite les trois principales banques irlandaises et transformer un endettement dont elles sont les seules responsables en dette publique. Impossible dans le cas irlandais de cacher qu'on a affaire à un sauvetage de banques, sans fard et à grande échelle, et que c'est pour tenter de les garder à flot qu'on a imposé aux Irlandais des coupes sombres dans le budget et la baisse des salaires des fonctionnaires. Nous en sommes au second acte de la crise irlandaise, celui où c'est l'État irlandais qui est proche du défaut de paiement, le sauvetage de ses banques s'avérant être au-dessus de ses moyens. Revenons au premier acte, passé plutôt inaperçu en France. Il remonte à fin-2007 début 2008, l'époque où, dans le secteur immobilier, la contagion du retournement du marché états-unien atteignait l'Europe, et où à Londres le gouvernement de Gordon Brown nationalisait la

banque hypothécaire Northern Rock. Dans le cas de l'Irlande, les activités de prêt hypothécaire n'ont pas concerné un *segment* seulement du système financier, comme au Royaume Uni ou même en Espagne, mais *l'ensemble* des banques, la plus gravement grevée par des créances impayables étant l'établissement Anglo-Irish Bank. Cette banque avait emprunté la totalité de ce qu'elle prêtait à ses clients auprès de banques et de fonds de placement non-irlandais, en particulier britanniques et néerlandais, comme pour les banques de l'Islande. La garantie de remboursement des dettes des banques du pays pourrait au final s'élever au montant pharamineux de **50 mille milliards d'euros**, soit environ 30 % du produit intérieur brut (PIB). À elle seule, la Anglo Irish Bank, suite à sa « nationalisation » en janvier 2009, en représenterait les deux-tiers [7]. Le premier train de mesures de rigueur organisant le transfert du coût sur les salariés remonte à février 2009, lorsque les salaires des fonctionnaires ont été réduits de 7,5 %, les dépenses sociales amputées et l'impôt sur le revenu élevé de 4 % en moyenne. Il y a eu d'autres mesures aggravantes dans le budget 2010 voté fin 2009. L'Irlande va bénéficier d'un prêt de 85 mille milliards d'euros pour conjurer le risque de défaut de paiement. Parce que des investisseurs britanniques sont concernés, le plan d'aide a reçu l'appui du gouvernement de David Cameron. On connaîtra dans quelques jours le détail du nouveau train de mesures décidées par le gouvernement irlandais à la suite de la mission à Dublin de la BCE et du FMI.

7- Chiffres donnés dans l'article très documenté dont on admirera aussi le cynisme, « Ireland's economy, thead bare, », *The Économiste*, 20 novembre 2010.

Mais la hausse des taux d'intérêt demandés à l'Irlande s'est poursuivie, de même que ceux demandés au Portugal. On est plus que jamais dans ce qui est nommé la « crise de l'euro ». Elle est réelle.

LES RAISONS POLITIQUES

DU CARACTERE

INCOMPLET DE L'EURO

EN TANT QUE MONNAIE

La seconde source de très grande vulnérabilité du système financier européen résulte des déficiences criantes de la « construction européenne » née de l'Acte unique de 1986, du traité de Maastricht et des traités qui ont suivi. Ce sont des déficiences délibérées résultant de la volonté de chaque bourgeoisie de garder le maximum de cartes en main et de faire de l'Union européenne avant tout un instrument commun de libéralisation et de déréglementation, ainsi qu'un pivot du néo-corporatisme et d'une intégration particulièrement profonde des syndicats au fonctionnement du capitalisme. La gestion de crise de la BCE dans le cadre fixé par Maastricht et la menace d'éclatement de la zone euro en sont les conséquences.

Il faut revenir sur la question de la monnaie. Jusqu'à la fin du régime monétaire de l'étalon-or, celui-ci était une monnaie « complète ». Il était mesure de valeur des marchandises, moyen de circulation et de paiement de celles-ci, instrument de thésaurisation, c'est-à-dire de placement financier et donc par là même dans une synthèse de ces trois attributs, il était « monnaie du monde » [8]. On a parlé du dollar plus haut. Il reste la mesure de valeur du monde (toutes les statis-

8- Suzanne de Brunhoff, *La monnaie chez Marx*, Éditions sociales, Paris, 1967.

tiques des organisations internationales sont produites en dollars). Il continue à être l'un des principaux véhicules de circulation des marchandises. À un degré bien plus élevé, en raison de la dimension des marchés financiers états-unis, le dollar est instrument de placement financier. Il réunit encore peu ou prou ces attributs, même si l'efficacité en est détruite du fait de la politique monétaire des États-Unis. L'euro n'a pas vraiment acquis l'attribut de mesure de valeur (beaucoup des citoyens des pays membres continuent à penser dans leur monnaie nationale antérieure, et à l'extérieur tout le monde fait la conversion en dollar). Il est moyen de circulation et de paiement dans l'espace des pays membres, mais pour le pétrole, les armes et beaucoup d'autres marchandises clefs il faut payer en dollars, donc être tributaire du taux de change. C'est aussi dans l'espace intérieur réduit de la zone que l'euro est instrument de thésaurisation et de placement financier. La raison de ce degré élevé d'incomplétude est tout simplement que l'euro n'est pas adossé à un État fédéral, et que les gouvernements membres de l'euro n'ont même pas une autonomie de décision sur la monnaie commune. Ils sont tributaires en permanence de la Commission et du Conseil des ministres de l'UE d'un côté et de la BCE avec son statut « d'indépendance » de l'autre. L'absence totale de contrôle des mouvements de capitaux ou de régulation financière fait de la zone euro un espace où la spéculation peut se déchaîner à tout moment, notamment par des opérations de vente à découvert [9]. Ainsi que l'écrit Jacques Sapir, « *l'euro ne pourrait*

9- Leur interdiction a été envisagée un moment et a été partiellement appliquée par l'Allemagne pour son propre compte.

fonctionner comme monnaie unique que si une volonté forte et légitime s'exprime au niveau politique et que s'il existait la possibilité d'opérer des flux de transferts importants entre pays membres (entre 6 % et 10 % du PIB de la zone), comme c'est le cas des États-Unis où des économies régionales hétérogènes sont ainsi intégrées dans un seul ensemble économique ». Or « l'Allemagne a exprimé à de nombreuses reprises son opposition à une "zone de transferts budgétaires", tandis que les avantages que les pays retirent de leur appartenance à la zone euro sont eux aussi très hétérogènes. Faute d'une unité politique, qui ne peut être acquise aujourd'hui qu'à minima, et dans la mesure où les règles régissant les marchés financiers sont restées laxistes, sous la double influence de l'idéologie des marchés dits "efficients" et des intérêts privés directs et indirects de certains des décideurs, l'avenir de la zone euro est désormais très compromis » [10].

PERSISTANCE DE LA SPÉCULATION ET FAIBLESSE DES MÉCANISMES DE DÉFENSE DE L'UE

Cette appréciation est partagée par un nombre croissant d'économistes, indépendamment de leur appartenance politique et de l'issue qu'ils voient ou qu'ils préconisent. La première raison ressort de façon saisissante de la figure reproduite ici [page suivante]. Elle donne une idée du montant et de l'imbrication en juin 2010 des dettes privées et pu-

bliques accumulées dans le bilan des banques européennes sous la forme d'actifs, sinon douteux ou toxiques, en tous les cas de plus en plus vulnérables en cas d'aggravation des conditions macroéconomiques en Europe, ou même simplement de durée prolongée de ce qui est nommé pudiquement une croissance « molle », même très « molle ». La seconde raison tient à la poursuite des attaques spéculatives en dépit du plan d'aide à l'Irlande. Les fonds de placement spéculatifs considèrent toujours qu'à un moment donné l'Irlande ne parviendra pas à assurer le service de la dette. Ils s'inquiètent de la stabilité politique de l'Irlande. Ils savent que les déposants étrangers procèdent à une lente ruée bancaire en fermant leurs comptes dans les banques irlandaises [11]. Ils ont pris bonne note aussi du succès de la grève générale au Portugal. Le taux d'intérêt sur la dette du Portugal continue à monter et l'attention se déplace de nouveau, comme en juin, vers l'Espagne dont l'endettement total correspond à peu près à celui de la Grèce, de l'Irlande et du Portugal ensemble. Le prix de revente des titres publics sur le marché secondaire est un indicateur du taux d'intérêt auquel les investisseurs financiers sont prêts à les détenir. Or la baisse de valeur des titres publics irlandais s'est poursuivie depuis le plan d'aide. Elle s'est accompagnée de celle des titres grecs, mais aussi portugais et espagnols.

La troisième raison a trait aux moyens limités dont la BCE et l'UE disposent au regard de la dimension de la « bombe de la dette » privée et publique de l'Europe. Commençons par la BCE. En 2009 celle-ci a créé des dispositifs dits « non-conventionnels »

parce que ne figurant pas dans les dispositions du traité de Maastricht, notamment des prêts directs aux banques. En juillet 2010, les prêts à un an avaient atteint 442 milliards d'euros. Leur montant a diminué de plus de moitié du fait de remboursements effectués à cette date, mais 171 banques ont dû faire de nouveaux prêts à trois mois d'un montant de 131,9 milliards d'euros. Ce montant a été le plus élevé jamais emprunté pour une opération à trois mois. En septembre la BCE a prolongé ses mesures « non-conventionnelles » de refinancement sous forme de prêts à trois mois. Mais la BCE a surpris en annonçant également le maintien des prêts à une semaine et à un mois au moins jusqu'en janvier. L'autre mesure « non-conventionnelle » a été, depuis la crise grecque, l'achat de titres de la dette publique lorsque les taux d'intérêt grimpent trop. Seule la Grèce y a recouru pour l'instant.

Au moment où la crise irlandaise s'est aggravée, Christine Lagarde, pour ne prendre qu'elle, a affirmé que « la différence avec la Grèce est que l'UE et la zone euro ont cette fois un mécanisme d'aide à disposition ». Ce sont les mécanismes d'aide financière créés début juin 2010 lors de la crise grecque. Ils permettent de prêter potentiellement 750 milliards d'euros au total. Il s'agit d'un Fonds européen de stabilité financière (FESF) prévu pour une durée de trois ans, doté de 440 milliards d'euros de garanties apportées par les États de la zone euro, auxquels s'ajoutent 250 milliards d'euros de prêts du FMI et 60 milliards d'euros de prêts de l'Union européenne. Le montant a pu sembler impressionnant en juin. À l'usage, il le devient nettement moins, pour les investisseurs financiers en tout cas. Le plan d'aide de la Grèce a été de 110 mil-

10- Jacques Sapir, Vers une crise terminale de la zone euro ? 24 novembre 2010, www.medelu.org

11- Plugging the hole, *The Économiste*, 27 novembre, 2010, page 75.

À quoi ressemble la bombe de la dette en Europe ?

(Situation en juin 2010)

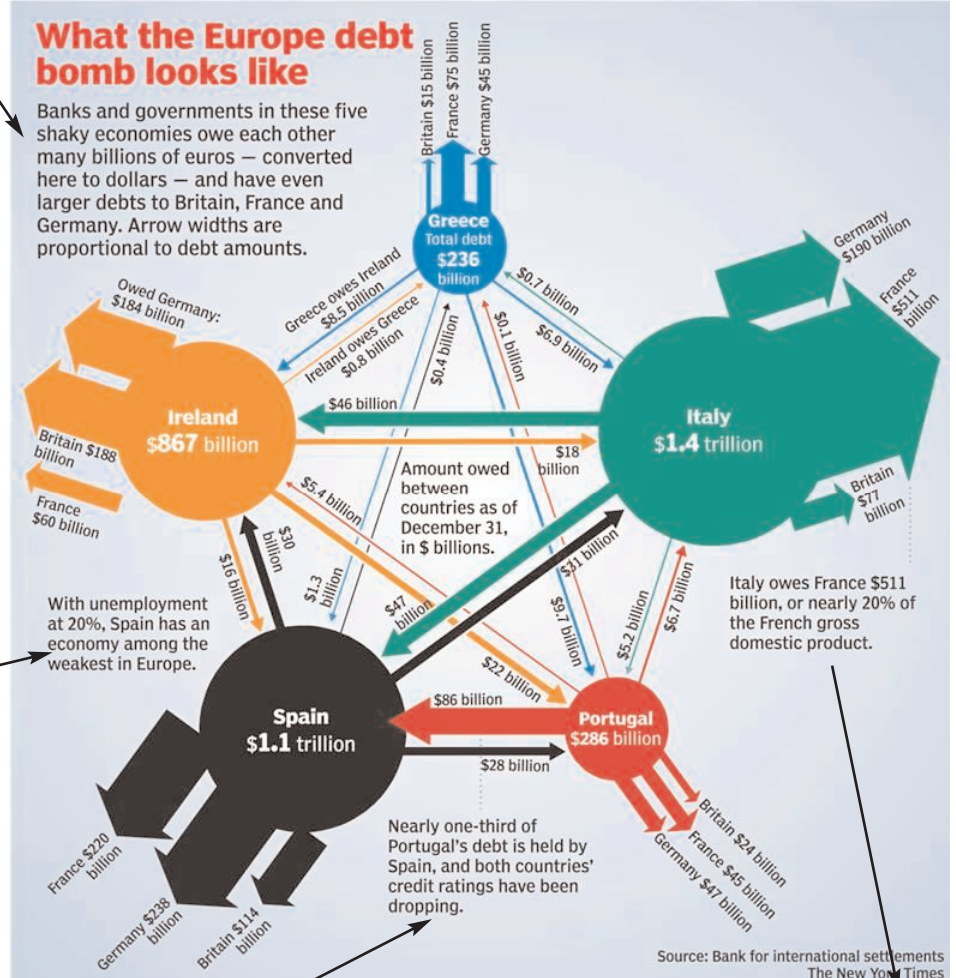
Les banques et les gouvernements de ces cinq économies très touchées se doivent les uns aux autres plusieurs milliers de millions d'euros (convertis ici en dollars), et ont des dettes encore plus considérables vis-à-vis des banques françaises, britanniques et allemandes. L'épaisseur des traits des flèches est proportionnelle au montant des dettes.

Avec un chômage à près de 20 %, l'Espagne a l'une des économies les plus vulnérables d'Europe.

Un tiers environ de la dette du Portugal est détenu par l'Espagne, et les notations des deux pays sont en baisse.

What the Europe debt bomb looks like

Banks and governments in these five shaky economies owe each other many billions of euros — converted here to dollars — and have even larger debts to Britain, France and Germany. Arrow widths are proportional to debt amounts.



L'Italie doit à la France 511 milliards de dollars, soit près de 20 % du PIB de la France.

Les flèches et les sommes qui y sont associées représentent les dettes entre pays au 31 décembre. Elles sont en milliards de dollars. Billions : milliards (= milliers de millions !) Trillions : trillions (= milliers de milliards)

liards d'euros et celui de l'Irlande se monte à 85 milliards. Il est devenu à peu près certain qu'à un moment le

Portugal nécessitera une aide. Le mécanisme de prophétie autoréalisatrice propre aux marchés financiers va

rendre la chose inévitable. Le montant que l'UE devra prêter au Portugal sera du même ordre que pour les

deux précédents pays, donc encore supportable. En sera-t-il de même pour l'Espagne ? Alors que le taux de chômage est passé de 11 % à 20 % en un peu plus de deux ans, l'Espagne doit refinancer, fin 2010, 150 milliards de titres publics arrivant à maturité. Si elle devait faire face à une nouvelle montée des taux et avoir à demander à bénéficier du mécanisme d'aide mis en place pour la Grèce, celui-ci éclaterait.

Sentant que le moment vient où l'UE aura à activer les dispositions décidées en juin, l'Allemagne a obtenu le 29 octobre l'accord du Conseil européen qu'après 2013, les interventions du fonds de stabilité s'accompagneraient obligatoirement d'une restructuration de la dette des pays aidés. Alors que depuis la crise grecque, les pays en difficulté et les autorités de l'UE s'étaient engagés à ce que les dettes publiques de la zone euro seraient en tout état de cause remboursées complètement, on annonce aux détenteurs des dettes qu'ils auront à participer aux pertes et perdre une partie de leur capital. Angela Merkel a parlé d'une « *responsabilité morale des créanciers qui se sont enrichis et qui doivent accepter d'assumer une partie des risques* ». Façon moralisatrice pour l'Allemagne d'appeler au respect du Traité de Lisbonne (le TCE bis) qui interdit le sauvetage financier d'un État. Façon d'installer durablement un régime de taux d'intérêt à deux niveaux, celui dont bénéficieraient l'Allemagne et quelques autres pays à qui leur forme d'insertion dans l'économie mondiale permet de faire face un peu mieux à la crise, et celui appliqué aux autres pays, ceux du groupe des PIGS d'abord et ensuite les autres, dont à un moment donné la France. Avec un tel régime de taux d'intérêt, ce n'est plus l'hétérogénéité de la zone euro dont il s'agirait mais

d'une division profonde. À mesure que la hausse mondiale du prix des produits alimentaires et des matières premières s'accroît, aggravée encore par la spéculation financière sur les marchés à terme, appel sera fait à la BCE pour qu'elle agisse de façon « conventionnelle » dans le cadre de son mandat et procède à une hausse du taux d'intérêt directeur. Les taux deviendront difficiles à supporter pour beaucoup de pays et la possession d'une monnaie commune de plus en plus difficile à justifier. L'inflation s'est établie à 1,9 % en rythme annuel dans la zone euro en octobre dernier. Cela appelle de la part de la BCE une hausse de son taux directeur, actuellement de 1 %. Mais comment expliquer aux Portugais, aux Irlandais et aux Grecs, dont les taux sont respectivement de 6,50 %, 7,80 % et 10 %, qu'il faut les relever encore pour éviter le risque d'inflation ?

RETOUR RAPIDE SUR LA CAUSE MAJEURE DE LA DETTE PUBLIQUE FRANÇAISE

La répudiation de la dette publique [12] est le principal, sinon le seul terrain que les militants doivent occuper ; ils n'ont rien à faire sur le terrain du débat lancé par les souverainistes de gauche, tels que le porte-parole du M'PEP Jacques Nikonoff, qui se demandent s'il faut que tel ou tel pays, dont la France, sorte ou non

12- C'est le titre donné à mon article par le comité de rédaction de la revue *Contretemps*. François Chesnais, « Répudiation des dettes publiques européennes ! », *Contretemps*, n° 7, août 2010. Le terme répudiation est mieux choisi que celui de dénonciation, dont j'avais expliqué en quoi il était préférable au mot annulation.

de l'euro. Si éclatement de l'euro il doit y avoir, il faut que ce soit comme résultat du combat politique des salariés et de la jeunesse contre la dette, pour sa répudiation. Il vaudrait mieux aussi que ce combat ait posé les premiers jalons du combat pour une Europe des travailleurs.

Au moment où l'UE, la BCE et le FMI dictaient leurs conditions à la Grèce, j'ai écrit que pour comprendre la formation de la dette publique il suffit de comprendre le cas français. Celui-ci éclaire complètement les mécanismes usuriers de service des intérêts de la dette, dont les États et les budgets sont le pivot dans tous les pays. L'endettement public a sa source dans le bas niveau et la faible progressivité de la fiscalité directe (impôts sur le revenu, le capital et le profit des entreprises), ainsi que dans l'évasion fiscale. Le mécanisme en est simple : les gouvernements commencent par emprunter à ceux qu'ils renoncent à taxer, avant de les protéger ouvertement de l'impôt comme Sarkozy. Le service des intérêts opère ensuite un transfert de richesse au bénéfice des détenteurs des titres de la dette et en renforce chaque fois plus leur pouvoir économique et politique. Le fait qu'en France l'endettement public a sa source principale dans le bas niveau et la faible progressivité de la fiscalité directe, ainsi que dans l'évasion fiscale, a été confirmé par deux rapports préparés par la haute Fonction publique datant de fin mai et de juin. C'est avec un temps de retard important que j'en cite des passages. Je le fais grâce à un article de Laurent Mauduit daté de fin juillet, qui a lui aussi eu, me semble-t-il peu d'écho auprès des militants [13]. Laurent

13- Laurent Mauduit, Ces dix années de cadeaux fiscaux qui ont ruiné la France, *Mediapart*, 25 juillet 2010.

Mauduit souligne que les données très précises incluses dans ces rapports sont passées presque inaperçues parce qu'elles ne figurent ni en introduction ni en conclusion des rapports en question. Il faut, dit-il, les lire de très près pour les trouver. Le premier rapport a été préparé sous la responsabilité du directeur général de l'Insee et de son prédécesseur. Intitulé « Rapport sur la situation des finances publiques », il est publié par La Documentation française [14]. Il est paru le 20 mai, en ouverture d'une « Conférence sur les déficits » au cours de laquelle Sarkozy et Fillon ont crié sur tous les tons, avec le relais complaisant des médias, que « la France vivait au-dessus de ses moyens », donc que des coupes claires dans les dépenses de l'État étaient une priorité absolue de la politique économique. Le cadre politique d'ensemble de la loi Woerth était posé, de même que les attaques contre les effectifs et le statut de la Fonction publique dont Bernard Friot dit bien la portée.

Laurent Mauduit (que je suis en toute confiance) explique qu'à la page 13 du rapport de l'Insee, il est écrit brièvement mais clairement ceci : « Depuis 1999, l'ensemble des mesures nouvelles prises en matière de prélèvements obligatoires ont ainsi réduit les recettes publiques de près de **3 points de PIB** : une première fois entre 1999 et 2002 ; une deuxième fois entre 2006 et 2008. Si la législation était restée celle de 1999, le taux de prélèvements obligatoires serait passé de 44,3 % en 1999 à 45,3 % en 2008. En pratique, après réduction des prélèvements, ce taux a été ramené à 42,5 %. À titre d'illustration, en l'absence de baisses de prélèvements,

14- Paul Champsaur et Jean-Philippe Cotis, Rapport sur la situation des finances publiques, <http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/104000234/0000.pdf>

la dette publique serait environ 20 points de PIB plus faible aujourd'hui qu'elle ne l'est, générant ainsi une économie annuelle de charges d'intérêt de 0,5 point de PIB. » Peu de temps après, un autre rapport a été publié le 23 juin, sous la signature de Gilles Carrez, rapporteur général UMP de la commission des finances de l'Assemblée nationale, en préparation du débat d'orientation budgétaire (DOB) [15]. Selon le rapport Carrez, sans les baisses d'impôts, les déficits publics de 2010 seraient seulement de 1,8 %. Le rapport dit aussi qui ont été les principaux bénéficiaires des 77,7 milliards d'euros de baisses d'impôts depuis dix ans : « La moitié des allègements fiscaux décidés entre 2000 et 2009 ont concerné l'impôt sur le revenu. Le manque à gagner en 2009 sur le produit de cet impôt s'établit en effet à environ 2 % de PIB, contre 0,6 % de PIB pour la TVA et 0,5 % de PIB pour l'impôt sur les sociétés (IS) ». Autant de chiffres à inclure dans des argumentaires sur les raisons de ne pas payer la dette.

LA RÉPUDIATION DES DETTES PUBLIQUES, MOT D'ORDRE TRANSITOIRE EUROPÉEN

En s'appropriant le mot d'ordre de répudiation, en le popularisant, en le portant dans toutes les réunions qui continuent à se tenir, les militants qui ont contribué à donner au mouvement contre les retraites sa grande force aideraient les salariés, les retraités, la jeunesse à avancer dans la brèche ouverte fin septembre-début octobre 2010. Le mot d'ordre est une

15- Rapport de M. Gilles Carrez sur le projet de loi de règlement des comptes et rapport de gestion pour l'année 2009 (n° 2651).

exigence s'agissant de la France. Sa défense conséquente et soutenue serait aussi le soutien internationaliste le plus efficace que les militants en France pourraient apporter aujourd'hui aux salariés et à la jeunesse de Grèce, du Portugal, d'Irlande. Mais le mieux serait qu'il devienne le mot d'ordre unificateur des anticapitalistes et des révolutionnaires dans toute l'Europe et qu'il serve de pont dans le combat pour une « Europe des travailleurs ».

Le processus d'intégration des pays membres de l'Union européenne sur plusieurs décennies a eu des conséquences irréversibles qu'il s'agirait de transformer en points d'appui dans une lutte commune des salariés et des jeunes en Europe. Lutte commune contre le capital et contre les institutions qui le protègent (appareils d'État nationaux et institutions européennes) ; lutte commune pour créer le seul cadre dans lequel le combat pour le socialisme au sens du mouvement ouvrier international formé au 19^e siècle, et même pour un « anticapitalisme conséquent », puisse être mené. Parmi les conséquences irréversibles, il y a l'affaiblissement des travailleurs non pas face à leurs propres bourgeoisies, mais face au capital comme force mondiale dont le régime bureaucratique-capitaliste de Chine est devenu l'un des principaux pôles. Le retrait à l'intérieur des frontières nationales est impossible. C'est désormais seulement à l'échelle de l'Europe que peuvent être construits en commun entre les travailleurs le tissu industriel et les bases technologiques nécessaires si on veut répondre aux besoins des citoyens des États européens, faire ce qui peut encore être fait pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et essayer de s'assurer que l'adaptation au changement climatique ne se fasse pas aux

dépens des plus pauvres et des plus vulnérables.

Cet article est devenu très long. Ici on peut simplement prendre date en renvoyant au dernier texte, très long lui aussi, où Carré rouge s'est exprimé sur cette question. Dans notre contribution à la campagne contre le TCE en 2005 (on peut le trouver sur notre site www.carre-rouge.org), nous écrivions en mars que « à mesure que la campagne (pour le Non) s'intensifie, les salariés et les jeunes seront peut-être nombreux à venir dans les comités demander : « quelle idée de l'Europe avez-vous ? Que proposez-vous à la place du Traité que ceux d'en haut nous ont concocté ? ». Notre texte disait ensuite que le rejet par les salariés des politiques menées depuis deux décennies était profond et comportait une composante de compréhension croissante du défi vital que leur lance le capitalisme, dont les gouvernements et les partis qui libéralisent sont les instruments. Nous considérons alors de la même façon que dans le cas du grand mouvement contre les retraites de l'automne, que « ce rejet n'est pas seulement celui d'un type donné de politique. Il est aussi, dans son essence, celui de la domination du capital, et cela, même si le bilan du "socialisme" fait que beaucoup de salariés hésitent aujourd'hui à l'exprimer. Le contenu du Traité constitutionnel accentue les enjeux de civilisation des choix politiques et des combats

actuels ». À la question « quels buts assigner à une Europe des travailleurs ? », notre texte de 2005, répondait : « Ils sont nombreux, mais il nous semble qu'on peut les ranger sous trois grands titres :

□ mettre fin au chômage est l'urgence des urgences. Il représente une condamnation à l'exclusion et à la mort sociale lente prononcée par le capitalisme à l'égard de dizaines de millions de femmes et d'hommes en Europe. La question du logement est également devenue cruciale, et celle de la santé est en passe de le devenir avec l'aggravation de la précarité et le jeu des lois sécuritaires ;

□ prendre des mesures qui sont à la hauteur de la gravité de la crise écologique mondiale, ainsi qu'à la raréfaction et/ou à la destruction rapide des réserves de ressources naturelles, même en Europe ;

□ faire de l'Europe un point d'appui décisif dans la lutte contre l'impérialisme et le militarisme, dans le combat des peuples opprimés contre la famine, la maladie et la misère, et dans la lutte contre les désastres écologiques qui avancent à grands pas ».

Tout cela serait à re-rédiger, en donnant notamment encore plus de poids à la crise climatique, et en mettant fortement l'accent sur l'enjeu du combat contre le racisme et la xénophobie.

L'immense opportunité politique créée aujourd'hui est au moins triple.

Il y a d'abord le fait, comme j'ai cherché à l'expliquer plus haut, que la crise des banques, présentée avec de plus en plus de difficultés comme crise de la dette publique, focalise l'attention des travailleurs sur le binôme banques-gouvernements. L'ennemi des travailleurs s'auto-désigne comme étant simultanément le capital et l'État. Ensuite, pris dans le piège des institutions bancales qu'elles se sont données, les bourgeoisies européennes frappent les travailleurs, mais elles étalent aussi leurs faiblesses. Non seulement les gouvernements ne peuvent plus prétendre, comme ils l'ont pu quelques semaines à l'automne 2010, que leurs politiques sont un rempart face à la crise et à la mondialisation, mais ils étalent leurs divergences et leurs rivalités sans pour autant, même en Allemagne, rallier les citoyens auxquels ils demandent de se sacrifier pour défendre la toute-puissance de l'argent concentré dans les banques. Enfin, alors qu'en 2005 une vraie campagne politique de masse contre le TCE n'a eu lieu qu'en France, c'est dans un nombre croissant de pays de l'UE que la mobilisation a commencé et que la réflexion politique a débuté dans des lieux et sous des formes propres à chaque pays. C'est pour cela que le mot d'ordre de répudiation de toutes les dettes pourrait être le premier mot d'ordre unificateur vers « l'Europe des travailleurs »